

Pack associatif ORDEXO TWIN à base d'Adexar® et de Comet 200®

Pour bien raisonner la protection des céréales

BASF
The Chemical Company

LA PROTECTION FONGICIDE DOIT EN PRIORITÉ SE RAISONNER AVANT L'APPARITION DES SYMPTÔMES.

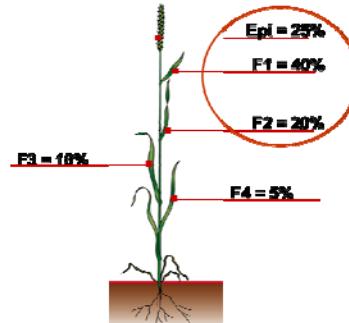


La septoriose contamine les feuilles supérieures de la céréale par effet «splashing» des gouttes de pluie à partir des feuilles du bas.

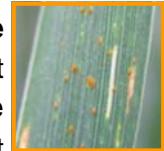
- Il est important d'éviter la mise en place d'un « pied de cuve » sur les feuilles basses.

F1 & F2 contribuent à 60% du rendement.

Contribution au rendement



- Il convient donc de protéger F1 & F2 pour préserver le rendement.



Les spores de rouille brune sont véhiculées par le vent et proviennent soit de la parcelle, soit d'apports extérieurs.

- Avec la rouille brune, le raisonnement de la protection fongicide doit plus que jamais se faire en préventif.

[Recommandations]

Cette année la septoriose est présente tant en zone intérieure qu'en zone littorale. La rouille brune est à surveiller tout particulièrement cette année.

Afin de bien protéger la F1 & la F2, il pourra être nécessaire d'envisager un traitement à dernière feuille étalée* :

	1 pack pour 6 Ha	1 pack pour 7,5 Ha
Adexar®	1 L/ha	0,8 L/ha
Comet 200®	0,5 L/ha	0,4 L/ha

*se référer au BSV



Rouille Brune



Septoriose

*marque déposée BASF : Adexar®. Autorisation de vente : n° 2110170. Composition : 62,5 g/l de fluxapyroxad (Xemium®) + 62,5 g/l d'époxyconazole. Formulation : concentré émulsionnable (EC). Usages autorisés : BLES : septoriose, rouille brune, rouille jaune, oïdium et piétin-versé. ORGES : rhynchosporiose, helminthosporiose (D. Terres) également autorisé sur ramulariose, rouille naine, rouille jaune, oïdium, piétin-versé. AVOINES : rouille couronnée, oïdium et piétin-versé. SEIGLES : rhynchosporiose, rouille brune et oïdium. TRITICALE : septoriose, rouille brune, rouille jaune, oïdium, piétin-versé. Avertissement : "Ne pas appliquer à la dose maximum homologuée plus d'une fois par an et par parcelle le produit Adexar® ou tout autre produit à base d'une substance active du groupe des inhibiteurs du complexe mitochondrial (SDHI) afin de limiter le risque de résistance."

Classement : ! ☣ ☣ ☣

Attention. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Distance aux points d'eau : respecter une Zone Non Traitée (ZNT) de 5 mètres. Nombre maximum d'applications : 1/an**. Délay avant récolte : 35 jours. Délay de rentrée dans la parcelle : 48 heures. **Ne pas appliquer à la dose maximum homologuée plus d'une fois par an et par parcelle le produit Adexar® ou tout autre produit à base d'une substance active du groupe des inhibiteurs du complexe mitochondrial (SDHI) afin de limiter le risque de résistance.

COMET 200®. Autorisation de vente : n° 2100151. Composition : pyraclostrobin (200 g/l).

Classement : ! ☣ ☣ ☣

Mention d'avertissement: DANGER H302 : Nocif en cas d'ingestion. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H332 : Nocif par inhalation. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Lors de la manipulation des produits, gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque ou de mi-masque avec cartouche filtrante A2 P3, bottes de protection marquée S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4. Avril 2013. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Azur BASF AGRO 0810 023 033 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 830CCFE0413SUD.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stacker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé si clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison/bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveillancez le remplissage et ajustez le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surveillance).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.
- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande le produit Osmofit®. Ne pas verser les déchets dans l'environnement.

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N° Azur 0810 023 033 www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MISA	Phyt'Assistance N° Vert 0 800 567 667 Service Accès MJC 01 49 64 57 33
En cas d'urgence pendant ou accident)	BASF Agro	N° Azur 0810 12 18 60 ou www.adivalor.fr
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**